

**R E P U B L I Q U E   D U   C A M E R O U N**  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES**  
**POUR L'EXERCICE 2022**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

**CHAPITRE 38**

**MINISTERE DE L'HABITAT ET DU  
DEVELOPPEMENT URBAIN**

**VERSION FRANCAISE**



# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
-------------------------	----------

## **PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE** **7**

1.	PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2.	PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3.	PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1.	BILAN TECHNIQUE	11
3.2.	BILAN FINANCIER	14
3.3.	PERSPECTIVES	20
4.	PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	20
5.	PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	22

## **DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES** **29**

6.	<b>PROGRAMME 108: DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT</b>	<b>33</b>
6.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	35
6.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	37
6.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	38
6.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	43
7.	<b>PROGRAMME 109: AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN</b>	<b>45</b>
7.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	47
7.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	50
7.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	50
7.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	56
8.	<b>PROGRAMME 111: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE MOBILITÉ DURABLE</b>	<b>57</b>
8.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	59
8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	61

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	61
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	64
9.	<b>PROGRAMME 113: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL</b>	65
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	67
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	69
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	69
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	77

## NOTE EXPLICATIVE

---

Depuis la mise en œuvre de la loi du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques, la gestion de l'État est passée d'une logique de moyens à une logique de résultats. Le budget est organisé sur la base des actions de politiques publiques et orienté selon une logique de résultats. Il est voté par finalité, sur la base d'enveloppes globales. Les informations qui l'accompagnent rendent compte des résultats attendus et obtenus par les responsables de programme.

Cette loi introduit l'élaboration des projets de performance des Administrations (PPA). L'exercice 2022 marque résolument la mise en œuvre de la deuxième phase de la Vision d'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. La première décade de la Vision à savoir la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) a permis au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain d'atteindre des résultats remarquables. La Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 permettra au MINH DU de renforcer les acquis, d'achever et de mettre en service les projets de première génération. Pour ce faire, le Département Ministériel a procédé à la refonte de ses programmes en vue d'atteindre les objectifs assignés par la SND30.

Le présent document est articulé autour des parties suivantes :

- la synthèse stratégique met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le Gouvernement notamment la SND30. elle présente par ailleurs les perspectives et s'achève par la détermination de l'objectif stratégique du Ministère ;
- le contenu des programmes présente les programmes, actions, objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- le tableau de budgétisation détaillé en autorisation d'engagement et crédits de paiement.



**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**



## ■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Les priorités nationales définies par le Gouvernement sont contenues dans la Vision de Développement du Cameroun à l'horizon 2035 et la Stratégie Nationale de Développement à l'Horizon 2030.

Leurs mises en œuvre se déclinent en termes de planification, programmation, budgétisation, exécution et de suivi évaluation des activités programmées et budgétisées.

La contribution (objectifs globaux) du MINH DU à la programmation triennale de développement du Cameroun qui s'inspire des deux documents stratégiques sus cités, se présente comme suit :

### **En matière de développement urbain et l'aménagement du territoire,**

- la création d'un espace économique national intégré ;
- le développement des villes et d'en faire des centres de production et de consommation nécessaires à l'essor du secteur industriel ;
- la promotion de l'émergence des agglomérations périphériques, le développement des villes moyennes ou secondaires capables de structurer les activités économiques dans l'espace urbain et de concourir au développement des zones rurales environnantes.

**En matière d'habitat,** le centre d'intérêt de la SND 30 en lien avec les missions du Ministère est articulé autour :

de la mise en place des conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays »

l'amélioration des conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi.

Les priorités nationales du MINH DU, autre que l'achèvement et la mise en service des projets de première génération, au regard des objectifs globaux sus relevés sont :

- le développement des voies de contournement et pénétrantes ;
- la mobilité et le système de transports inter modal (y compris métro, tramway ou train) ;
- l'accès aux logements ;
- l'aménagement de réseaux d'assainissements compatibles aux impératifs d'émergence ;
- l'amélioration de l'accès aux autres services sociaux (éducation, santé, eau, énergie y compris énergies renouvelables) ;
- la promotion d'emplois décents ;
- l'aménagement des zones industrielles et le développement des services ;

## ■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) a été créé par décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012.

A ce titre, il est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'habitat et de développement urbain.

### a) **En matière d'habitat**, le MINHDU répond:

- de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'amélioration de l'habitat, tant en milieu urbain que rural;
- de la mise en œuvre de la politique d'habitat social ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'habitat.

### b) **En matière de développement urbain**, il est chargé:

- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre des stratégies d'aménagement et de restructuration des villes en relation avec les Administrations concernées ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de développement social intégré des différentes zones urbaines ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de gestion des infrastructures urbaines en liaison avec le Ministère des Travaux Publics ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies d'amélioration de la circulation dans les grands centres urbains avec les Départements ministériels et les Collectivités Territoriales Décentralisées concernés;
- de l'embellissement des centres urbains, en liaison avec les départements ministériels et les collectivités Territoriales Décentralisées intéressés ;
- de la planification et du contrôle du développement des villes ;
- du suivi de l'élaboration des plans directeurs des projets d'urbanisation en liaison avec les Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'assainissement et de drainage;
- du suivi du respect des normes en matière d'hygiène et de salubrité, d'enlèvement et/ou de traitement des ordures ménagères;
- de la liaison avec les Organisations Internationales concernées par le développement des grandes villes en relation avec le Ministère des Relations Extérieures.

## ■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Les bilans 2020 et 2021 à mi-parcours au regard des Rapports Annuels de performance se présentent comme suit :

### ■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

#### **Les Réalisations 2020 Du MINH DU se résument De La manière Suivante**

##### **Programme 496**

Pour maîtriser l'urbanisation galopante et anarchique, 12 documents de planification, 270 ha ont été aménagés et 620 logements ont été construits dans les villes de Yaoundé, Douala, Garoua, Ngaoundéré, Bertoua, Maroua, Ebolowa.

Il est cependant important de relever que, l'impact de l'ordonnance du 03 juin 2020 du Président de la République qui a opéré d'importantes coupes dans le budget et la dotation insuffisante du financement pour l'achèvement des travaux du programme de construction des logements sociaux ne favorise pas l'atteinte des objectifs stratégiques du ministère. De même, le démarrage du Projet de développement pour la promotion des villes inclusives n'a pas été effectif.

##### **Programme 497**

Les résultats atteints se résument ainsi qu'il suit 02 km de drains ont été construits pour une performance de 10%, 212 jeunes formés à la fabrication et pose des pavés, unités pilote de fabrication des pavés équipés en matériels dans certaines Communes, 30474 m<sup>2</sup> superficie d'espaces verts aménagés, 1149 points d'éclairage public ont été réalisés.

##### **Programme 498**

Pour ce qui est du programme 498, l'accent a été mis sur poursuite et l'achèvement des travaux spéciaux lancés dans le cadre du CHAN 2021, de la CAN 2022, de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen section rase campagne, des travaux du pont Mizao et de quelques projets lancés les années antérieures. Aussi, 99,3 km de voirie ont été entretenues ; 73, 1 km de voirie ont été réhabilitées et 09,2 km de voirie construite. :

##### **Programme 499**

Ce programme contribue à la mise en œuvre des programmes opérationnels. Les résultats obtenus notamment l'achèvement des travaux de construction des délégations départementales ont toutefois permis d'améliorer le cadre de travail des personnels des structures concernées. Bien plus le processus d'équipement des services en matériels techniques spécifiques amorcé depuis deux ans facilite de plus la réalisation de certaines activités et plus tard contribuera à l'amélioration de la qualité des résultats.

**Le bilan à mi-parcours 2021 des programmes se présente ainsi qu'il suit :**

**S'agissant du Programme de Développement de l'Habitat, dont l'objectif est de**

## rationaliser l'occupation du sol et d'accroître l'offre en logements,

**Pour l'action 1 développement de la planification**, 17 documents de planification sont en cours d'élaboration dans les communes de Nkoteng, Ngoumou, Maroua, Fotokol, Mokolo, Yabassi, Dibamba, Garoua, Guider, Tonga, Bandjoun, Ambam, Yokadouma, Ouli, Tokombere, Nyanon, Oveng.

**Pour l'action 2 réalisation des opérations d'aménagement urbain** les actions saillantes ont porté sur le projet de valorisation touristique et économique du lac municipal et d'aménagement de la vallée de la Mingoa, le Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) et le C2D urbain Capitales Régionales 1.

Le projet de valorisation touristique et économique du lac municipal est structuré en deux phases. La **Phase 1** consiste en l'aménagement du site de **6,5 ha** comprenant le lac principal, le petit lac et les abords immédiats.

**La Phase 2** comprend la rénovation de toute la Vallée de la Mingoa, d'une superficie **250 ha** située dans la zone Sud-ouest du noyau central, avec notamment un centre d'affaires, des immeubles ministériels, des immeubles à usage de bureaux et de tourisme, ainsi que les infrastructures d'accompagnement.

Rendu à ce jour, les travaux sont exécutés à **04%** et celles des études à **10%**. Les extrants suivants ont été réalisés notamment le terrassement sur l'une des plateformes qui servira à l'installation du chantier ; la désignation du cabinet New Africa pour accompagner l'entreprise ELECNOR dans l'élaboration des études d'exécution, le nettoyage du lac à **40%**.

**Le Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)** est un projet de développement urbain dont l'Objectif de Développement est : (i) d'améliorer la gestion urbaine et l'accès à l'infrastructure dans des zones urbaines sélectionnées, en particulier pour les quartiers souséquipés ; (ii) et d'accroître la résilience aux aléas naturels et autres crises admissibles. Il s'exécute dans les villes de Yaoundé, Douala, Batouri, Ngaoundéré, Kumba, Kousséri et Maroua.

A date, à Yaoundé les travaux ont démarré dans les quartiers Nkolmesseng dans l'arrondissement de Yaoundé V et Oyom-Abang dans l'arrondissement de Yaoundé VII. Il est noté la contractualisation achevée des travaux de voirie et de drains structurants dans les villes de Batouri, Douala, Ngaoundéré. De même, le démarrage des travaux dans la ville de Ngaoundéré et l'obtention de la non objection de la Banque Mondiale pour débiter le chantier de Batouri.

Quant aux travaux de voirie et drainage exécutés dans le cadre du **C2D urbain Capitales Régionales1**, il convient de préciser que les travaux sont **achevés** à Bafoussam et Bertoua et quasiment achevés à Garoua avec un taux d'avancement de **94%**. Le linéaire réalisé dans ces trois villes est de **50,5 km**.

**Pour l'action 3 construction des logements neufs**, le Programme Gouvernemental, dont la phase pilote porte sur 1675 logements sociaux, à Yaoundé sur le site d'Olembé et à Douala sur le site de Mbanga-Bakoko, connaît une exécution rendue à **78%**, dont **86%** à Olembé à

Yaoundé et **70%** à Mbanga Bakoko à Douala.

Il faut souligner dans le cadre de la commercialisation que les logements sont mis à la disposition des acquéreurs au fur et à mesure de leur achèvement et de leur niveau d'habitabilité. A l'issue, des 05 remises de clés aux acquéreurs, dont 03 à Mbanga Bakoko et 02 à Olembé à Yaoundé, les statistiques se présentent comme suit Mbanga Bakoko **135** acquéreurs pour 13 bâtiments et **36 acquéreurs** sur 03 bâtiments à Olembé.

- **pour la composante habitat, du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique (PLANUT)**, elle porte sur la construction de 800 logements, à raison de 100 logements dans chacun des huit (08) Chefs-lieux de Régions autres que Yaoundé et Douala. Les travaux sont **achevés** dans les villes de Bertoua, Bafoussam, Ngaoundéré, Garoua, Maroua et Ebolowa. Ils sont en arrêt dans les villes de Bamenda et Buéa à la suite du contexte sécuritaire qui sévit dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Des démarches sont en cours avec les autorités administratives des Régions concernées pour la reprise de ces projets.

**Pour ce qui est du programme d'amélioration de l'environnement urbain qui vise à embellir et assainir l'environnement urbain,**

**En ce qui concerne l'action 1 : amélioration de l'assainissement en milieu urbain, 1780 tonnes** de déchets dans les villes de Bangou et Bangangté ont été collectés. En matière d'assainissement également, la station d'épuration des eaux de Garoua s'exécute à **60%**.

**Pour l'action 2 : embellissement et sécurisation des centres urbains**, les travaux sont en cours.

**Pour l'action 3 promotion du développement social intégré de tous les groupes sociaux en milieu urbain, 200 jeunes** ont été formés aux petits métiers urbains dans les villes de Bondjock et Ngoumou.

**En ce qui concerne le programme de développement des infrastructures de transport urbain dont l'objectif est d'accroître la mobilité urbaine dans l'ensemble du territoire national,**

**Pour l'action 1 : entretien de la voirie urbaine, 24 km** de voirie en terre ont été entretenus dans les villes de Fotokol, Fouban, Bafoussam 1<sup>er</sup>, Gobo, Ebone, Bagangté, Figuil, Bondjock, Nguibasal, Afanlou, Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, et Ndu.

**Pour l'action 2 : réhabilitation de la voirie urbaine**, au cours de l'exercice qui s'achève, Pour ce qui est du fonds routier 2020, **15 km** ont été réalisés dans les villes de Meiganga, Ngaoundéré, Garoua, Maroua, Banyo, Gashiga, Bibémi, Mayo Oulo, Londji, Ndzeng, Meyomessala, Sangmélina, Minta, Lomié, Bagofit. Pour ce qui est du **PLANUT volet voirie** exécutés dans les villes de Yaoundé et Douala, le bilan provisoire est de **10 km** de voirie réhabilitée. A Douala, il s'agit des voies du quartier Météo : secteur 1et 2 d'un linéaire de **3,1 km** ; et à Yaoundé dans le quartier Nkomo sur un linéaire de **07 km**. Dans la même veine, **08,1 km** de voirie ont été réhabilitée sous financement Budget d'Investissement Public ordinaire dans les villes de Santa, Bana, Bafoussam, Bangangté, et Nkongsamba.le taux d'avancement moyen des travaux en cours est de **98%** à Douala et **91 %** dans la ville de Yaoundé.

**Pour ce qui est de l'action 3 : construction de la voirie urbaine**, s'agissant des projets

d'aménagement des voies d'accès aux infrastructures sportives dans le cadre de la **CAN** masculine de football prévue en 2022, il convient de préciser que **188,42 km** de voirie construites sont attendues. A date, **117,45 km** ont été réalisés soit un taux de réalisation de **69%** dans les villes de Douala, Yaoundé, Bafoussam, Bandjoun, Dschang, Bangou, Mbouda, Garoua, Limbé et Buéa. Les taux d'avancement moyen par site des projets engagés depuis 2018 se présentent ainsi qu'il suit par villes:

Douala, présente un taux d'avancement moyen de **75%** ;

Bafoussam affiche un taux d'exécution moyen de **96%** ;

Bandjoun s'exécute à **71%** ;

Limbé affiche **85%** ;

Buéa s'exécute à **50%** ;

Garoua présente un taux d'avancement de **24%** ;

Yaoundé a un taux d'exécution moyen de **51%**.

Dans les villes de Bangou, Dschang et Mbouda, les travaux sont **achevés**.

Les actions sont engagées avec l'ensemble des parties prenantes notamment les entreprises ; les autorités administratives pour l'achèvement des travaux dans les délais requis.

En ce qui concerne les travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen section rase campagne, les travaux se poursuivent avec un niveau d'avancement de **96%** pour le marché de base et **77%** pour le marché complémentaire.

Au total et de manière provisoire, **225 km** de voirie ont été entretenue, réhabilitée et construite au cours de l'année 2021 dans les villes de Fotokol, Fouban, Yaoundé, Douala, Bafoussam 1<sup>er</sup>, Gobo, Ebone, Bagangté, Figuil, Bondjock, Nguibasal, Afanlou, Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Bangou, Dschang et Mbouda, Garoua, Bertoua, Limbé, Buéa, Bandjoun et Ndu Meiganga, Maroua, Banyo, Gashiga, Blbémi, Mayo Oulo, Londji, Ndzeng, Meyomessala, Sangmélina, Minta, Lomié, Bagofit.

Les difficultés rencontrées à date se résument dans les lenteurs de paiement des décomptes des entreprises ; le retard dans la libération des emprises des projets. Les concertations sont engagées avec les entreprises en vue de la poursuite des chantiers. Par ailleurs, les autorités administratives sont constamment saisies en vue de la problématique de libération des emprises.

### ■ 3.2. BILAN FINANCIER

Le bilan financier fait état des consommations des enveloppes notifiées au Ministère l'Habitat et du Développement Urbain au cours de l'exercice 2020 et à mi-parcours 2021.

Les performances des différents programmes sont réparties sur les postes :

**1- Le Fonctionnement** : avec les salaires et les autres biens et services ;

2- **L'Investissement** : avec les Ressources Internes Ordinaires et les FINEX.

### Programme 496 : DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT

**L'exercice 2020** le Programme du Développement de l'Habitat s'est exécuté à hauteur de **93.99%**

Le fonctionnement a été marqué par une consommation des ressources de façon satisfaisante dont le taux d'exécution est de **83.36%** ;

Les dépenses d'investissement ont également atteint un bon niveau d'engagement (**94.15%**), par la prise en compte des ressources des FINEX et les décomptes liés à l'action sur la construction des nouveaux bâtiments.

Toutefois les données relatives aux prises en charges des documents de planification ne sont pas intégrer dans cette consommation puisqu'étant des crédits transférés

**En 2021** le programme 496 est globalement exécuté à **20.58%**

Les ressources de fonctionnement affichent à mi-parcours un taux d'exécution est de **17.57%**, représentant 390 millions et constituées exclusivement des biens et services ;

Les dépenses d'investissement ont également atteint un niveau d'engagement de **20.75%**, correspondant aux règlements des arrières relatifs aux opérations d'aménagement urbain et le paiement de quelques décomptes des travaux de construction.

Afin d'éviter les erreurs du passé, les entreprises et les missions de contrôle sont assez sensibilisées sur la nécessité d'achever dans les délais les travaux engagés. Par ailleurs, les équipes de suivi des projets tant locales que centrales sont mobilisées afin que la forclusion des crédits soit évitée et le paiement des décomptes au MINFI effectif. Bien plus la signature des décomptes des travaux nécessite une clarification du nantissement.

Programme 496 :  DEVELOPPEME N T D E L'HABITAT	T-1			T		
	Montant	Montant	Taux	Montant	Montant	Taux
	voté	exécuté	d'exécution	voté	exécuté	d'exécution
<b>Action 1</b> : DÉVELOPPEME N T D E LA PLANIFICATION URBAINE	1 535 472 566	269 579 150	17,56%	1 5 15 422 000	266 552 509	17.59%

<b>Action 2</b> : RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN	19 839 585 385	19 839 386 865	100%	39 242 393 000	7 365 666 048	20.32%
<b>Action 3</b> : CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS	2 525 417 296	2 354 059 981	93,21%	3 046 494 000	763 451 981	25.06%
<b>Total programme</b> <b>4 9 6</b> : <b>DEVELOPPEMENT</b> <b>DE L'HABITAT</b>	<b>23 900 597 247</b>	<b>22 463 025 996</b>	<b>93,99%</b>	<b>40 804 309 000</b>	<b>8 395 670 538</b>	<b>20.58%</b>

### Programme 497 : AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Durant l'année 2020 le programme d'Amélioration de l'Environnement urbain s'est exécuté à **83,17%**

Le fonctionnement affiche une consommation des ressources satisfaisante dont le taux d'exécution est de **62.08%** ;

Les dépenses d'investissement ont également atteint un bon niveau d'engagement (**83.37%**) prenant en compte des ressources FINEX pour l'amélioration de m'assainissement rn milieu urbain et les activités de promotion du développement social intégré de tous les groupes sociaux en milieu urbain.

Ce niveau de performance ne prend en compte les travaux d'embellissement et sécurisation des centres urbains n'est pas intégré dans cette consommation puisque relevant des compétences transférées.

**Année 2021, l'exécution est timide avec un taux de 33.36% repartie dans :**

Les ressources de fonctionnement affiche un taux d'exécution est de **18.96%** représentant exclusivement les dépenses des biens et services relatif aux dispositifs de coordination ;

Les dépenses d'investissement ont également atteint le niveau d'engagement (**33.65%**) correspondant aux règlements des arrières relatif sur la gouvernance urbaine et ceux relatif à la

promotion du développement social intégré de tous les groupes sociaux en milieu urbain

Programme 497 :  <b>AMELIO RATION DE L'ENVIRONNEM ENT URBAIN</b>	T-1			T		
	Montant	Montant	Taux	Montant	Montant	Taux
	voté	exécuté	d'exécution	voté	exécuté	d'exécution
<b>Action 1</b> : AMELIORATION DE L'ASSAINISSEME NT EN MILIEU URBAIN	15 328 345 384	14 772 321 525	96,37%	15 982 819 000	6 026 573 089	37,71%
<b>Action 2</b> : EMBELLISSEME NT ET SÉCURISATION DESCENTRES URBAINS	1 365 928 000	0	00%	1 868 075 000	0	0%
<b>Action 3</b> : PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIALINTÉGRÉ DE TOUS LES G R O U P E S S O C I A U X ENMILIEU URBAIN	1 449 404 558	295 815 857	20,41%	171 000 000	130 274 000	76,18%
<b>Action 4</b> : AMÉLIORATION DE LAGOUVERNANC E URBAINE	137 716 000	136 824 314	99,35%	321 643 000	68 560 001	21,32%
<b>Total programme 4 9 7</b> : <b>AMELIORATION DE L'ENVIRONNEME NT URBAIN</b>	<b>18 281 393 942</b>	<b>15 204 961 696</b>	<b>83,17%</b>	<b>18 343 537 000</b>	<b>6 225 407 090</b>	<b>33,36%</b>

## Programme 498 : DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)

Durant l'année 2020 ce programme s'est exécuté à **97,04%**

Le fonctionnement affichait une consommation des ressources satisfaisante de l'ordre de **83,56%** ;

Pendant que les dépenses d'investissement atteignaient un niveau d'engagement de **97,11%**, cette dernière valeur prend en compte des ressources CAN, la construction de l'auto route Yaoundé Nsimalen dans le cadre des constructions et réhabilitation de la voirie.

Ce niveau de performance ne prend en compte que les travaux d'entretien de la voirie en terre dans les villes secondaires et également dans les collectivités territoriales décentralisées relevant des compétences transférées.

**Année 2021**, l'exécution est timide avec un taux de **77.23%** repartie comme suit :

Les ressources de fonctionnement dont le taux d'exécution est de **2.17%**, valeur représentant exclusivement les dépenses des biens et services relatif aux dispositifs de coordination, les projets relatifs au Fonds Routier sont encore dans leurs phases d'exécution ;

Et les dépenses d'investissement dont le niveau d'engagement culminent à 83.32%, valeur correspondant aux règlements travaux et maîtrise d'œuvre de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen, le règlement des arrières principalement et la prise en charge de la dotation CAN.

Programme 498 :  DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	T-1			T		
	Montant	Montant	Taux	Montant	Montant	Taux
	voté	exécuté	d'exécution	voté	exécuté	d'exécution
<b>Action 1 :</b> ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE	2 757 046 322	1 532 094 355	55,57%	6 487 873 000	83 337 133	1,28%
<b>Action 2 :</b> RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE	1 727 728 790	1 706 042 515	98,74%	4 254 216 000	1 829 346 816	45,32%
<b>Action 3 :</b> CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE	47 935 100 061	47 631 095 438	99,37%	48 648 870 000	43 712 456 161	90,03%
<b>Total programme 496 : DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)</b>	<b>52 419 875 173</b>	<b>50 869 232 308</b>	<b>97,04%</b>	<b>59 390 959 000</b>	<b>4 572 906 213</b>	<b>77,23%</b>

## Programme 499 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN

Durant l'année 2020 ce programme s'est exécuté à **82.68%**

Ce taux est composé des dépenses de fonctionnement qui affichait une consommation des ressources satisfaisante de l'ordre de **83,88%** ;

Et les dépenses d'investissement dont le niveau d'engagement s'élevait à **74,08%**, valeur prenant en compte le règlement des arrières pour l'amélioration du cadre juridique et les travaux de réhabilitation et construction visant à bonifier les conditions de travail dans les services.

Ce niveau de performance exclu les acquisitions de matériel, car les crédits y relatifs ont été annulés lors de la consolidation budgétaire.

**Année 2021, l'exécution est timide avec un taux de 49,52% répartie de manière suivante:**

Les ressources de fonctionnement qui affiche un taux d'exécution de **47,87%**, valeur représentant exclusivement les dépenses des biens et services relatives aux dispositifs de coordination.

Et les dépenses d'investissement dont le niveau d'engagement est de **66,59%**, taux correspondant au le règlement des arrières et la prise en charge des opérations d'acquisition des équipements des services.

Programme 499 :  GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS- SECTEUR URBAIN	T-1			T		
	Montant	Montant	Taux	Montant	Montant	Taux
	voté	exécuté	d'exécution	voté	exécuté	d'exécution
<b>Action 1 :</b> AMELIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE	156 252 000	156 250 530	100%	100 603 000	84 598 932	84,09%
<b>Action 2 :</b> RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	623 300 000	421 237 448	67,58%	453 900 000	284 630 269	62,71%
<b>Action 3 :</b> COORDINATION DES SERVICES	5 575 011 134	4 676 307 279	83,88%	5 750 065 000	2 752 600 814	47,71
<b>Total programme 496 :</b>  GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS- SECTEUR URBAIN	<b>6 354 563 134</b>	<b>5 253 795 257</b>	<b>82,68%</b>	<b>6 304 568 000</b>	<b>2 752 600 814</b>	<b>49,52%</b>

TOTAL GENERAL	100 956 429 496	93 791 015 257	92,90%	124 843 373 000	63 368 047 753	50,76%
---------------	-----------------	----------------	--------	-----------------	----------------	--------

### ■ 3.3. PERSPECTIVES

En guise de perspectives, le Ministère de l'habitat et du développement urbain s'attèlera en matière d'habitat,

**A l'achèvement** des travaux de construction de 1675 logements confiés aux PME nationales dans le cadre du Programme Gouvernemental de construction de 10 000 logements ;

**l'achèvement** des travaux de construction de **200 logements** dans les villes de Bamenda et Buéa dans le cadre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique (PLANUT) volet habitat;

**la poursuite** des travaux d'aménagement du lac municipal de Yaoundé et de rénovation de la vallée de la MINGOA, comprenant la dépollution et l'assainissement des eaux du lac, l'aménagement des berges, la viabilisation des parcelles pour la construction des équipements et logements, et la création d'un espace de détente et de loisirs ;

**la poursuite des travaux** du Projet de Développement pour la promotion des Villes Inclusives et Résilientes dans les villes de Yaoundé, Douala, Ngaoundéré, Batouri.

. En matière de développement urbain,

**à la mise en service effective** de l'infrastructure autoroutière de Yaoundé-Nsimalen section rase campagne ;

**à l'achèvement** des travaux de construction des drains et des stations d'épuration ;

**à l'achèvement** des travaux de réhabilitation et/ou construction des voies d'accès aux stades et aux équipements hospitaliers et hôteliers à Douala, Limbé, Buéa, Bafoussam, Garoua, Mbouda et Bandjoun ;

**au démarrage** des travaux dans les villes de Bamenda et Maroua dans le cadre du C2D Urbain Capitales Régionales 2.

### ■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Le défi posé par le développement urbain et l'aménagement du territoire, exprimé par la Vision à long terme, est celui de créer un espace économique national intégré. L'Objectif stratégique est non seulement de maîtriser le développement des villes et d'en faire des centres de production et de consommation nécessaires à l'essor du secteur industriel, mais également de promouvoir l'émergence des agglomérations périphériques, le développement des villes moyennes ou secondaires capables de structurer les activités économiques dans l'espace urbain et de concourir au développement des zones rurales environnantes.

De ce fait, pour l'atteinte de ces objectifs, le MINHDU oriente ses actions autour de quatre axes

stratégiques contenus dans le tableau ci-après :

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques
<p><b>Transformation structurelle de l'économie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la modernisation des grandes villes et villes secondaires ;</li> <li>• le développement des villes moyennes ou secondaires capables de structurer l'activité économique dans l'espace urbain et concourant au développement des zones rurales environnantes ;</li> <li>• l'amélioration du cadre de vie des populations ;</li> <li>• le développement d'une industrie performante et compétitive de la construction ;</li> <li>• le développement d'une forte capacité nationale de management de projets et programmes industriels et infrastructurels ;</li> <li>• la facilitation de l'accès à la propriété immobilière ;</li> <li>• la promotion des programmes de logements sociaux sur l'ensemble du territoire ;</li> <li>• la contribution au développement des services de transport de masse ;</li> <li>• la réforme du cadre légal et réglementaire de la gestion des déchets centrée sur la libéralisation du marché et la pénalisation de l'insalubrité ;</li> <li>• la révision du cadre légal et réglementaire régissant le régime foncier et domanial en cohérence avec l'industrialisation, la modernisation de l'agriculture, le développement des villes, de l'immobilier et du logement.</li> </ul>
<p><b>Développement du Capital Humain et du bien-être</b></p>	<p>l'accès aux facilités sociales de base.</p>
<p><b>Promotion de l'emploi et de l'insertion économique :</b></p>	<p>la systématisation des approches HIMO dans les projets d'investissement public.</p>

<b>Décentralisation et promotion de la gouvernance :</b>	l'amélioration de la gouvernance du sous-secteur urbain.
--	--

Ces axes stratégiques se déclinent en trois programmes opérationnels et un programme support, à savoir :

- programme 108 : Développement de l'Habitat ;
- Programme 109 : Amélioration de l'Environnement Social Urbain ;
- Programme 111 : Développement des Infrastructures de Transport et de Mobilité Durable ;
- Programme 113 : Gouvernance et Appui Institutionnel.

Plus concrètement, les orientations qui forment le socle de la stratégie du sous-secteur de l'Habitat et du Développement Urbain visent à régler les problématiques suivantes :

**En matière d'habitat,**

La mise en service des logements sociaux ;  
l'amélioration des conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi ;  
la mise en place des conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays ».

**En matière de développement urbain et l'aménagement du territoire,**

le développement des villes et d'en faire des centres de production et de consommation nécessaires à l'essor du secteur industriel ;  
la promotion de l'émergence des agglomérations périphériques, le développement des villes moyennes ou secondaires capables de structurer les activités économiques dans l'espace urbain et de concourir au développement des zones rurales environnantes.

## ■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Au regard de ces défis relevés dans la SND30, le MINH DU a revisité les programmes qu'il m'était en œuvre depuis 2010 suite à l'adoption du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). La nouvelle cartographie des programmes du MINH DU, bien qu'étant stable en nombre, a subi de profonds ajustements en termes d'objectifs, d'indicateurs, d'actions et d'activités. Ces programmes sont les suivants :

**Le programme 108 intitulé « Développement de l'habitat »** qui vise à améliorer l'accès à l'habitat décent à travers l'Amélioration de l'offre de logements décents, l'amélioration du niveau d'aménagement des villes, et le Développement des systèmes d'assainissement en milieu urbain ;

**Le programme 109 dénommé « Amélioration de l'environnement social urbain »** dont l'objectif est de promouvoir l'inclusion et la participation efficiente de toutes les couches sociales au processus de développement des villes ; il est mis en œuvre à travers le Développement des outils de gestion urbaine, l'amélioration du cadre juridique et réglementaire du sous-secteur urbain et l'appui à l'insertion socio-économique des jeunes urbains.

**Le programme 111 libellé « Développement des infrastructures de transport urbain et de mobilité durable »** orienté vers l'amélioration de l'offre d'infrastructures

de transport routier en milieu urbain et le Développement des infrastructures de transports de masse en site propre ;

**Le programme 113 nommé « Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur urbain »** qui vise à améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINHDU.

### Cadre logique du programme 108 - Développement de l'habitat

Action	Objectifs	Indicateurs				
		Libellé	Baseline (2020)	Cibles triennales		
				2022	2024	2027
<b>Programme 108: DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT</b>	Améliorer l'accès à un habitat décent	Proportion de la population vivant dans un habitat décent	35,00%	35,10%	35,15%	35,20%
<b>Action 1 :</b> Amélioration de l'offre de logements décents.	Améliorer l'offre de logement décent	Proportion de ménages vivant dans des logements décents.	35,00%	35,02%	35,03%	35,04%
<b>Action 2 :</b> Amélioration du niveau d'aménagement des villes	Améliorer le niveau d'aménagement des villes	Superficie d'espaces aménagées (en ha)	1420	1475	1500	1525
<b>Action 3 :</b> Développement des systèmes d'assainissement en milieu urbain	Améliorer le système d'assainissement en milieu urbain	Proportion de ménages ayant accès à un système d'assainissement	35%	37,70%	40,50%	43,50%

### Cadre logique du programme 109 - Amélioration de l'Environnement Social Urbain

			Valeur de référence 2020	2022	2023	2024

<b>PROGRAMME 109</b> Amélioration de l'Environnement Social Urbain	Doter le sous-secteur urbain et les CTD d'outils ou instruments appropriés de gestion urbaine. Promouvoir l'inclusion sociale en milieu urbain	Proportion de municipalités dont le pilotage s'appuie sur des outils appropriés de gouvernance urbaine	32	39,84	46,26	49,60
		Proportion de la population insérée à travers les mécanismes d'inclusion	20,22	26,00	30	34
<b>ACTION 01 :</b> Développement des Outils de Gestion Urbaine	doter les municipalités d'outils appropriés de Gouvernance urbaine	proportion des municipalités appliquant les outils appropriés de Gouvernance urbaine	26	39,84	46,26	49,60
<b>Action 2 :</b> Amélioration du Cadre Juridique et Réglementaire du Sous-secteur Urbain	Améliorer de cadre institutionnel et réglementaire du sous-secteur urbain	Taux de couverture des réformes attendues du MINH DU contenues dans la SND30.	17	20	22	22,5
<b>ACTION 03 :</b> Appui À l'insertion Socio-économique des Jeunes Urbains	Contribuer à l'insertion socio-économique des jeunes	Nombre de jeunes formés aux petits métiers de la ville	3182	4482	5082	5682
<b>ACTION 04 :</b> Promotion DE LA Mobilisation Citoyenne	Viabiliser par approche participative les quartiers précaires à travers les projets de proximité	Nombre d'organisation communautaires de base (OCB) crée et fonctionnel	23	25	27	29

## Cadre logique du programme 111 : Développement des Infrastructures de Transport et de Mobilité Durable

			Valeur de référence 2020	2022	2023	2024
<b>Programme 111 :</b> Développement des Infrastructures de Transport et de Mobilité Durable	Améliorer les conditions de mobilité dans les villes	Temps moyen d'un déplacement urbain sur 10 km en heures de pointe HH				
		Linéaire de voirie réalisée	750,9	903,79	1 043,46	1 151,96
<b>ACTION 01</b> Amélioration de l'Offre d'Infrastructures de Transport Routier en Milieu Urbain	Améliorer l'offre d'infrastructures de transport courant en milieu urbain	Linéaire de voirie structurante d'un niveau d'aménagement satisfaisant pour 100 000 habitants	750,9	903,79	1 043,46	1 151,96
<b>ACTION 02 :</b> Développement des Transports de Masse en Site Propre	Accroître la part modale du transport de masse en site propre	Part modale du transport urbain de masse en site propre				

### Cadre logique du programme 113 : Gouvernance et Appui Institutionnel dans le Sous-secteur Urbain

	Objectif	Indicateur	Réalizations 2020	Valeurs cible		
				2022	2023	2024
<b>Programme 499 :</b> Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur urbain	Améliorer la coordination des services et assurer la mise en œuvre optimale des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées des programmes	100%	100%	100%	100%

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<b>Action 1</b>  Renforcement des ressources humaines et matérielles	Assurer aux structures du MINH DU un niveau optimal de ressources nécessaires pour la réalisation de leurs missions	Nombre de services équipés	38	105	140	175
		Nombres de délégations construites	8	8	9	10
		Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	100	100	100	100
<b>Action 2</b> Coordination des services	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Taux d'exécution des projets	100%	100%	100%	
<b>Action 3 :</b> Informations et données statistiques pour la planification stratégique et le suivi évaluation de la performance	Mettre à la disposition des décideurs et des usagers des informations et données statistiques pour le Suivi évaluation de la SND30	Nombre de villes disposant d'une situation de référence en matière de voirie et d'équipements socio collectifs.	2	4	7	5
		Nombre de villes disposant d'un dispositif fonctionnel de remontée automatique des informations		05	07	
		Nombre de villes ayant au moins une information (statistique ou géospatiale) sur l'une des thématiques renseignées sur la plateforme en ligne.		50	100	05

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 108

## DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS DÉCENTS	Améliorer l'offre de logement décent	Proportion de ménages vivant dans des logements décents	35	35,01	Rapports
02	AMÉLIORATION DU NIVEAU D'AMÉNAGEMENT DES VILLES	Améliorer le niveau d'aménagement des villes	Superficie d'espaces aménagées	1 370	1 498	Rapports
03	DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN	Améliorer le système d'assainissement en milieu urbain	Proportion de ménages ayant accès à un système d'assainissement	2,6	2,7	Rapports

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 109

## AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE GESTION URBAINE	doter les municipalités d'outils appropriés de Gouvernance urbaine	proportion des municipalités appliquant les outils appropriés de Gouvernance urbaine	26	32,2	Rapports
02 AMÉLIORATION DU CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE DU SOUS-SECTEUR URBAIN	Améliorer de cadre institutionnel et réglementaire du sous-secteur urbain	Taux de couverture des réformes attendues du MINH DU contenues dans la SND30.	17	20	Rapports de recette technique
03 APPUI À L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES URBAINS	Contribuer à l'insertion socio-économique des jeunes	Nombre de jeunes formés au petits métiers de la ville	3 182	4 282	Rapports d'activité de la Division du Développement Social Urbain
04 PROMOTION DE LA MOBILISATION CITOYENNE	Viabiliser par approche participative les quartiers précaires à travers les projets de proximité	Nombre d'organisation communautaires de base (OCB) créée et fonctionnel	23	28	Rapports d'activité de la Division du Développement Social Urbain

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 111

## DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE MOBILITÉ DURABLE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 AMÉLIORATION DE L'OFFRE D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIER EN MILIEU URBAIN	Améliorer l'offre d'infrastructures de transport courant en milieu urbain	Linéaire de voirie structurante d'un niveau d'aménagement satisfaisant pour 100 000 habitants	140	903,79	Rapport d'activités

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 113

## GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES	Assurer aux structures du MINH DU un niveau optimal de ressources nécessaires pour la réalisation de leurs missions	Nombre de services équipés	73	105	Rapport Annuel de Performance
		Nombre de délégations construites	8	8	Rapport annuel de performance
		Niveau de mise en oeuvre du plan annuel de formation	94	100	Plan de formation
		Nombre de services équipés	38	105	
02 COORDINATION DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Taux d'accompagnement des activités des programmes	94	100	Rapport Annuel de Performance
03 INFORMATION SUR LES DONNÉES ET STATISTIQUES POUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET LE SUIVI ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE	Mettre à la disposition des décideurs et des usagers des informations et données statistiques pour le suivi évaluation de la SND30	Taux de satisfaction des besoins exprimés en ressources de coordination	0	2	Rapport Annuel de performance



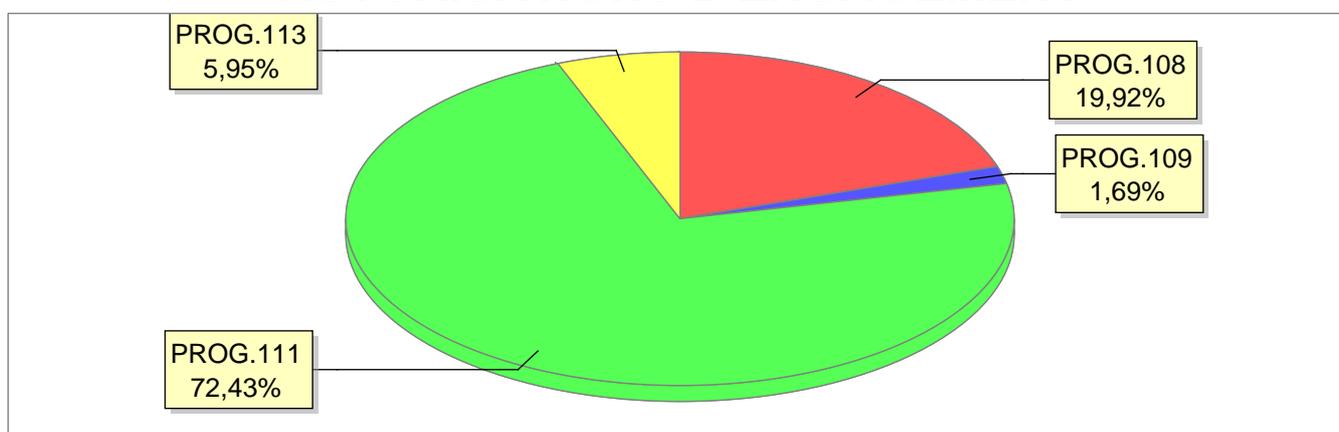
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**



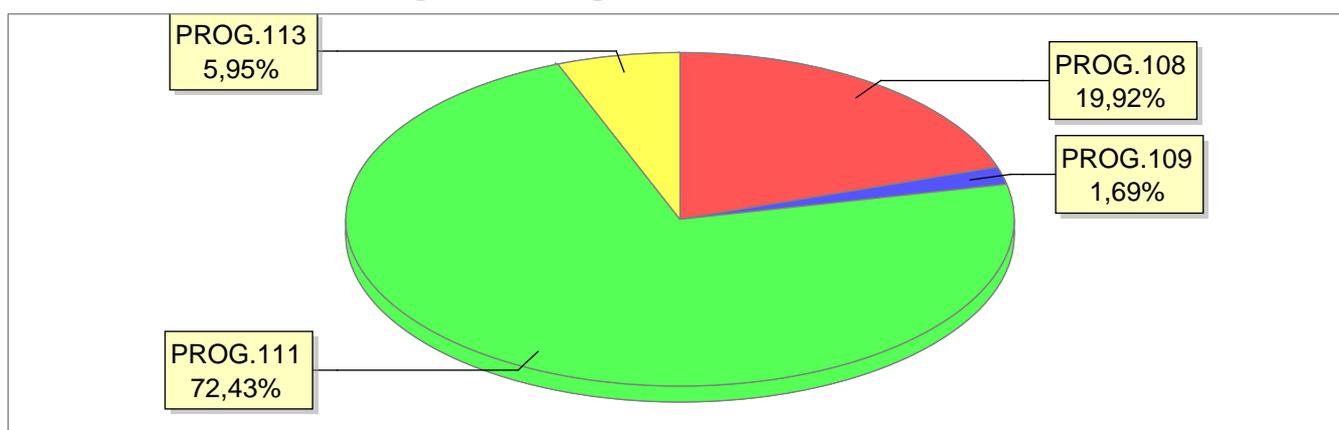
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
108	DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	866 449 000	866 449 000	22 841 589 000	22 841 589 000	23 708 038 000	23 708 038 000
109	AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN	581 887 000	581 887 000	1 433 189 000	1 433 189 000	2 015 076 000	2 015 076 000
111	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE MOBILITÉ DURABLE	4 369 344 000	4 369 344 000	81 814 989 087	81 814 989 087	86 184 333 087	86 184 333 087
113	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	6 178 320 000	6 178 320 000	903 758 000	903 758 000	7 082 078 000	7 082 078 000
<b>TOTAL</b>		<b>11 996 000 000</b>	<b>11 996 000 000</b>	<b>106 993 525 087</b>	<b>106 993 525 087</b>	<b>118 989 525 087</b>	<b>118 989 525 087</b>

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT





## **6. PROGRAMME 108**

**DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**EMMANUEL ANYANG ASONGWEO**



## ■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de Développement de l'Habitat est orienté dans les actions de lutte contre la prolifération des bidonvilles (quartiers précaires, sous structurés et sous équipés). Il adresse la problématique du déficit en logement décents et équipés, la prolifération des déchets solides en milieu urbain, embellissement des centres urbains et la faible connectivité des ménages.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

#### OBJECTIF 1 Améliorer l'accès à l'habitat décent

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de ménages vivant dans un habitat décent	%	2020	35,05	2022	35,2

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de ménages vivant dans un habitat décent	
Objectif	Améliorer l'accès à l'habitat décent	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	108 - DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière (D.H.S.P.I)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous Direction de l'Habitat Social (S.D.H.S) Sous Direction des Opérations d'Aménagement et d'Embellissement (S.D.O.A.E) Contrôle de gestion	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de ménage vivant dans un habitat décent au Cameroun ; Nombre total de ménage au Cameroun.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio = $\frac{\text{(Nombre de ménages vivant dans un habitat décent au Cameroun)}}{\text{(Nombre total de ménages au Cameroun)}}$	
Périodicité de la mesure	Triennale	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 35,05
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 35,2
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 35,02
	Année: 2023	Valeur: 35,12
	Année: 2024	Valeur: 35,15
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités, Compte rendu, Procès verbaux de réception etc	
Mode de collecte des données	Rapports d'enquête	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Équipes de projets ; Responsables d'actions Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Responsables de Programme Responsable d'action Contrôle de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Responsables de Programme Responsable d'action Contrôle de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Contrôle de gestion Contrôleur générale de Gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Coûts de collecte trop élevés pour procéder régulièrement ; Possibilité de ne pouvoir collecter toutes informations sur le territoire national, notamment les informations sur les projets réalisés dans le secteur privé.	
Modalités d'interprétation	-Cet indicateur prend en compte les ménages ayant eu accès à un système d'assainissement adéquat ;	
5) Commentaires		
<p>Informier et préparer les sources de données Élaboration des outils (conception et test) Conception des supports de documentation des données ; Information des acteurs de collecte Formation éventuelle des acteurs de collecte.</p>		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS DÉCENTS
- ACTION 02:** AMÉLIORATION DU NIVEAU D'AMÉNAGEMENT DES VILLES
- ACTION 03:** DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN

## ■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Ce programme dont l'objectif est d'améliorer l'accès à l'habitat décent, traitera de toutes les préoccupations relatives :

- à la promiscuité de l'habitat (réduction des bidonvilles ou habitats précaires, sous structurés et sous équipés),
- au déficit en logements décents et équipements sociaux de base,
- au faible aménagement des villes empêchant l'éclosion du développement et la transformation structurelle de celles-ci,
- au désordre urbain et la dégradation du paysage urbain, notamment dans les centres villes,
- à la prolifération des déchets solides en milieu urbain,
- L'insuffisance du réseau d'assainissement des effluents liquides (réseau primaire de drainage des eaux pluviales) pour la réduction des risques d'inondation et la gestion maîtrisée de ses conséquences.

Ces problématiques seront traitées à travers la mise en œuvre de trois grande actions déclinées comme suit :

Action 1, intitulée « **Amélioration de l'offre de logements décents** » dont le but est d'améliorer de façon significative l'offre en logement décents à travers non seulement la poursuite de l'action gouvernementale, mais aussi et surtout à travers les excitations diverses pour rendre prospère les partenariats Publics-privés (PPP) en faveur de l'immobilier (logements et parcelles constructibles pour toutes les couches sociales). Il s'agira également de créer des facilités pour accompagner la population dans l'auto-construction suivant les prescriptions normées de construction et dans le respect des règles d'urbanisme.

Action 2, intitulée « **Amélioration du niveau d'aménagement des villes** » dont l'objectif est d'améliorer le niveau d'aménagement des villes à travers les opérations d'aménagement urbain adaptés. Il s'agira d'implémenter les projets ayant vocation à transformer l'image de nos grandes villes et promouvoir le développement des villes secondaires telle qu'orienté par la SND30. Les activités seront consacrées aux interventions stratégiques sur le tissu urbain et périurbain à travers les projets de Rénovation/Restructuration des quartiers d'habitat insalubres et/ou anarchique des villes, embellissement et sécurisation des centres urbains, aménagement des extensions urbaines, la promotion des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) pour l'aménagement de nouvelles trames urbaines dans les zones périurbaines, toute opérations concourant à l'amélioration des conditions de vie et à

la sécurité des populations au regard de la situation foncière, de l'accessibilité aux habitations et équipements de base.

Action 3, intitulée

### 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS DÉCENTS

Du bilan-diagnostic du sous-secteur, il ressort que le déficit actuel en logements décents est estimé à environ 1 000 000 d'unités auxquelles s'ajoutent au moins 60 000 nouvelles demandes annuelles. En effet, malgré les multiples efforts déployés par l'Etat Camerounais, l'offre publique et privée de logements n'a pas répondu qualitativement et quantitativement à la demande. Cette action a donc pour objectif d'améliorer l'offre en logements décents.

**OBJECTIF 1.** Améliorer l'offre de logement décent

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de ménages vivant dans des logements décents	%	2020	35	2022	35,01

#### ACTION 02

##### AMÉLIORATION DU NIVEAU D'AMÉNAGEMENT DES VILLES

Le diagnostic posé sur l'habitat a révélé qu'environ 70% de l'espace urbain est occupé par les quartiers d'habitat spontané, anarchique et indécents. L'objectif de cette action est donc d'améliorer le niveau d'aménagement des villes et la nécessité de rendre les villes plus accueillantes et plus attrayantes dans un but touristique, mais davantage dans le but de permettre aux populations de se récréer et de limiter le stress, gage d'une meilleure santé. Pour ce faire, la réalisation des opérations d'aménagement urbain telles que définies dans la loi N°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun est nécessaire. Il s'agit de la restructuration et de la rénovation urbaines, mais aussi de l'aménagement de nouvelles trames urbaines dans les zones périurbaines, qui concourent à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité des populations au regard de la situation foncière, de l'état des constructions, de l'accès aux habitations, des espaces verts, de l'environnement et des voiries et réseaux divers et de rechercher des solutions idoines et de proximité devant permettre, au terme de leur mise en œuvre, de réduire de façon sensible l'insécurité dans nos villes.

**OBJECTIF 1.** Améliorer le niveau d'aménagement des villes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Superficie d'espaces aménagées	ha	2020	1 370	2022	1 498

**ACTION 03****DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN**

Cette action vise à maîtriser la gestion des eaux pluviales et usées, améliorer la gestion des déchets solides protéger les populations des risques naturels, anthropiques, des pollutions et nuisances de toutes sortes. Elle a pour objectif d'améliorer le système d'assainissement en milieu urbain.

**OBJECTIF 1.** Améliorer le système d'assainissement en milieu urbain

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de ménages ayant accès à un système d'assainissement	%	2020	2,6	2022	2,7

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion de ménages vivant dans des logements décents
Objectif	Améliorer l'offre de logement décent
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	108 - DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT
Action concernée par l'objectif	01 - AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS DÉCENTS
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous Direction de l'Habitat Social (S.D.H.S)
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services rattachées a la direction de l'Habitat Social
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre de ménage vivant dans un habitat décent au Cameroun ; Nombre total de ménage au Cameroun.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Ratio= $\frac{\text{Nombre de ménages vivant dans des logements décents au Cameroun}}{\text{Nombre total de logements décents au Cameroun}}$
Périodicité de la mesure	Triennale
Dernier résultat connu	Année: 2020      Valeur: 35
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022      Valeur: 35.01
Prévisions annuelles	Année: 2022      Valeur: 35,01
	Année: 2023      Valeur: 35,12
	Année: 2024      Valeur: 35,15
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport d'activités, Compte rendu, Procès verbaux de réception etc...
Mode de collecte des données	Rapports d'enquêtes
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Équipes de projets ; Responsables d'actions
Vérification/ Validation des données	Responsables de Programme Responsables d'actions ; .
Service responsable de la synthèse des données	Responsables de Programme Responsables d'actions ; Contrôleur de gestion
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsables de Programme Contrôleur de gestion Contrôle générale de gestion
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Coûts de collecte trop élevés pour procéder régulièrement ; Possibilité de ne pouvoir collecter toutes informations sur le territoire national, notamment les informations sur les projets réalisés dans le secteur privé.
Modalités d'interprétation	Cet indicateur prend en compte les logements décents construits dans le cadre du Programme Gouvernemental de construction des logements sociaux ainsi que les logements construits dans le secteur privé ;
5) Commentaires	
<p>Informier et préparer les sources de données Élaboration des outils (conception et test) Conception des supports de documentation des données ; Information des acteurs de collecte Formation éventuelle des acteurs de collecte.</p>	

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Superficie d'espaces aménagées
Objectif	Améliorer le niveau d'aménagement des villes
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	108 - DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT
Action concernée par l'objectif	02 - AMÉLIORATION DU NIVEAU D'AMÉNAGEMENT DES VILLES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous Direction des Opérations d'Aménagement et d'Embellissement
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	-Superficie d'espaces aménagée ; -Superficie d'espaces restructurée ; -Superficie d'espaces ayant bénéficié d'un éclairage public.
Unité de mesure	hectare (ha)
Mode de calcul	Addition des superficies
Périodicité de la mesure	Triennale
Dernier résultat connu	Année: 2020      Valeur: 1370
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022      Valeur: 1498.0
Prévisions annuelles	Année: 2022      Valeur: 1498
	Année: 2023      Valeur: 1475
	Année: 2024      Valeur: 1500
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapports d'activités, compte rendu, Procès verbaux de réception
Mode de collecte des données	Consolidation des résultats des : Mairies des villes Maires des communes des Opérations d'Aménagement et d'Embellissement du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsables de Programme Responsables d'actions
Vérification/ Validation des données	Responsables de Programme Contrôleur de Gestion du Programme.
Service responsable de la synthèse des données	Responsables de Programme Responsables d'actions Contrôleur de Gestion du Programme.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsables de Programme Contrôleur de Gestion du Programme. Contrôleur Générale de Gestion
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Coûts de collecte trop élevés pour procéder régulièrement ; Possibilité de ne pouvoir collecter toutes informations sur le territoire national, notamment les informations sur les projets réalisés dans le secteur privé.
Modalités d'interprétation	Cet indicateur prend en compte les espaces de terrains aménagés ou restructurés ; Il prend également en compte les espaces de terrains ayant reçu de l'éclairage public
5) Commentaires	
<p>Informier et préparer les sources de données Élaboration des outils (conception et test) Conception des supports de documentation des données ; Information des acteurs de collecte Formation éventuelle des acteurs de collecte.</p>	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de ménages ayant accès à un système d'assainissement	
Objectif	Améliorer le système d'assainissement en milieu urbain	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	108 - DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	
Action concernée par l'objectif	03 - DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous Direction de l'Assainissement et du Drainage (S.D.A.D)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de ménage ayant accès à un système d'assainissement au Cameroun ; Nombre total de ménage ayant accès à un système d'assainissement au Cameroun.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio= $\frac{\text{Nombre de ménages ayant accès à un système d'assainissement}}{\text{Nombre total de ménages ayant accès à un système d'assainissement au Cameroun}}$	
Périodicité de la mesure	Triennale	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 2.6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2.7
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités, compte rendu, procès-verbaux de réception, etc.	
Mode de collecte des données	Collecte des données sur les activités programmées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Équipés de projets ; Responsables d'actions	
Vérification/ Validation des données	Responsables de Programme Contrôleur de Gestion du Programme.	
Service responsable de la synthèse des données	Responsables de Programme ; Responsables d'actions ; Contrôleur de Gestion du Programme.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsables de Programme ; Contrôleur de Gestion du Programme ; Contrôle Générale de Gestion.	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Coûts de collecte trop élevés pour procéder régulièrement ; Possibilité de ne pouvoir collecter toutes informations sur le territoire national, notamment les informations sur les projets réalisés dans le secteur privé.	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur prend en compte les ménages ayant eu accès à un système d'assainissement adéquat ;	
5) Commentaires		
<p>Informier et préparer les sources de données Élaboration des outils (conception et test) Conception des supports de documentation des données ; Information des acteurs de collecte Formation éventuelle des acteurs de collecte.</p>		

#### ■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS DÉCENTS	866 449 000	866 449 000	7 424 302 000	7 424 302 000	8 290 751 000	8 290 751 000
02	AMÉLIORATION DU NIVEAU D'AMÉNAGEMENT DES VILLES	0	0	13 517 287 000	13 517 287 000	13 517 287 000	13 517 287 000
03	DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN	0	0	1 900 000 000	1 900 000 000	1 900 000 000	1 900 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>866 449 000</b>	<b>866 449 000</b>	<b>22 841 589 000</b>	<b>22 841 589 000</b>	<b>23 708 038 000</b>	<b>23 708 038 000</b>



## **7. PROGRAMME 109**

**AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL  
URBAIN**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**née LEUDJOU YAMBA Joëlle MBOUGUEP NGANSOP,**



## ■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Amélioration de l'environnement urbain est un programme qui s'intéresse à la gouvernance urbaine et l'inclusion sociale en milieu urbain. Il répond aux problèmes des politiques et pratiques urbaines en mettant une emphase au non respect de la réglementation, des normes, guides et manuels rédigés pour la planification des villes et la lutte contre l'exclusion socio-professionnelle des jeunes en difficultés dans nos centres urbains.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Doter le sous-secteur urbain et les CTD d'outils ou instruments appropriés de gestion urbaine.  
Promouvoir l'inclusion sociale en milieu urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de municipalités dont le pilotage s'appuie sur des outils appropriés de gouvernance urbaine	%	2020	32,1	2022	39
2	Proportion de la population insérée à travers les mécanismes d'inclusion	%	2020	22	2022	34

**PROGRAMME 109 - AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de municipalités dont le pilotage s'appuie sur des outils appropriés de gouvernance urbaine	
Objectif	Doter le sous-secteur urbain et les CTD d'outils ou instruments appropriés de gestion urbaine. Promouvoir l'inclusion sociale en milieu urbain	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	109 - AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Études, de la Planification et de la Coopération	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Architecture et des Normes d'Habitat, Collectivités Territoriales Décentralisées	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de document de planification élaboré; Nombre de texte sur l'Habitat élaboré	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Pourcentage de document de planification élaboré sur le nombre de CTD	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 32,1
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 39.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 39
	Année: 2023	Valeur: 35,80
	Année: 2024	Valeur: 39,80
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Document de Planification élaboré	
Mode de collecte des données	Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsable d'Action Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Responsable de programme Contrôleur de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable de programme Responsable d'Action Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable de programme Contrôleur Général de gestion Contrôleur de Gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Ressource PPBS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 109 - AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de la population insérée à travers les mécanismes d'inclusion	
Objectif	Doter le sous-secteur urbain et les CTD d'outils ou instruments appropriés de gestion urbaine. Promouvoir l'inclusion sociale en milieu urbain	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	109 - AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division du Développement Social Urbain	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Collectivité Territoriale Décentralisée	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de jeune formé, nombre de Comité de base équipé	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Addition	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 22
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 34.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 34
	Année: 2023	Valeur: 28
	Année: 2024	Valeur: 30
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité, Procès verbaux de réception	
Mode de collecte des données	Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsable d'action Contrôleur de gestion	
Vérification/ Validation des données	Responsable de programme Contrôleur de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable de programme Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable de programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Ressource PPBS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

## — RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE GESTION URBAINE
- ACTION 02:** AMÉLIORATION DU CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE DU SOUS-SECTEUR URBAIN
- ACTION 03:** APPUI À L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES URBAINS
- ACTION 04:** PROMOTION DE LA MOBILISATION CITOYENNE

## — 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## — 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE GESTION URBAINE

Le Bilan-Diagnostic a montré que les villes camerounaises souffrent de l'insuffisance d'espaces aménagés, dont l'une des principales causes est l'absence ou la non application des documents d'urbanisme, de la réglementation de l'occupation et de l'usage des sols. Pour remédier à ce dysfonctionnement qui handicape à la fois la production de masse de l'habitat décent et le développement des infrastructures de transport urbain, la présente action prévoit d'actualiser les documents d'urbanisme lorsqu'ils sont caducs, de les élaborer lorsqu'ils n'existent pas, de procéder à leur approbation et surtout veiller à leur mise en œuvre scrupuleuse. Elle vise aussi à apporter un appui de l'Etat aux initiatives des CTD pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans de déplacement urbain

**OBJECTIF 1.** doter les municipalités d'outils appropriés de Gouvernance urbaine

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	proportion des municipalités appliquant les outils appropriés de Gouvernance urbaine	%	2020	26	2022	32,2

### ACTION 02

#### AMÉLIORATION DU CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE DU SOUS-SECTEUR URBAIN

Cette action vise à doter le MINHDU de corpus juridiques à même de répondre au besoin des exigences actuelles du développement des villes afin de garantir un développement urbain de qualité

**OBJECTIF 1.** Améliorer de cadre institutionnel et réglementaire du sous-secteur urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de couverture des réformes attendues du MINHDU contenues dans la SND30.	%	2020	17	2022	20

**ACTION 03****APPUI À L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES URBAINS**

La présente action vise à apporter des réformes nécessaires en vue d'impliquer les groupes sociaux vulnérables (notamment les jeunes en difficulté en milieu urbain) dans le processus de développement des villes.

**OBJECTIF 1.** Contribuer à l'insertion socio-économique des jeunes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de jeunes formés au petits métiers de la ville	nb	2020	3 182	2022	4 282

**ACTION 04****PROMOTION DE LA MOBILISATION CITOYENNE**

Cette action vise à viabiliser par approche participative les quartiers précaires à travers les projets de proximité.

**OBJECTIF 1.** Viabiliser par approche participative les quartiers précaires à travers les projets de proximité

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'organisation communautaires de base (OCB) crée et fonctionnel	nb	2020	23	2022	28

**PROGRAMME 109 - AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	proportion des municipalités appliquant les outils appropriés de Gouvernance urbaine	
Objectif	doter les municipalités d'outils appropriés de Gouvernance urbaine	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	109 - AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN	
Action concernée par l'objectif	01 - DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE GESTION URBAINE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Études, de la Planification et de la Coopération	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Collectivités Territoriales Décentralisées	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de rapport	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Addition	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 26
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 32,2
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 32,2
	Année: 2023	Valeur: 42,26
	Année: 2024	Valeur: 46,60
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités, Procès verbaux de réception	
Mode de collecte des données	Enquête	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsable d'action Contrôleur de gestion	
Vérification/ Validation des données	Responsable de Programme Contrôleur de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable de Programme Responsable d'action Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable de Programme Responsable d'action Contrôleur de gestion Contrevaleur générale de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Ressources PPBS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 109 - AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de couverture des réformes attendues du MINH DU contenues dans la SND30.	
Objectif	Améliorer de cadre institutionnel et réglementaire du sous-secteur urbain	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	109 - AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN	
Action concernée par l'objectif	02 - AMÉLIORATION DU CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE DU SOUS-SECTEUR URBAIN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Affaires juridiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Architecture et des normes d'Habitat	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de rapport	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Addition	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 17
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 20
	Année: 2023	Valeur: 22
	Année: 2024	Valeur: 22,5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités et Procès verbaux	
Mode de collecte des données	Enquête	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsable d'action Contrôleur de gestion	
Vérification/ Validation des données	Responsable de programme Contrôleur de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable de programme Responsable d'action Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable de programme Responsable d'action Contrôleur de gestion Contrôleur générale de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Ressources PPBS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 109 - AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de jeunes formés au petits métiers de la ville	
Objectif	Contribuer à l'insertion socio-économique des jeunes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	109 - AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN	
Action concernée par l'objectif	03 - APPUI À L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES URBAINS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division du développement social urbain	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Collectivité territoriale décentralisé,	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	nombre de jeune formé, nombre de collectivité accompagné	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Addition	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 3182
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4282.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 4282
	Année: 2023	Valeur: 5082
	Année: 2024	Valeur: 5682
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité , procès verbaux de réception	
Mode de collecte des données	Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsable d'Action Contrôleur de gestion	
Vérification/ Validation des données	Responsable de programme Contrôleur de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable de programme Responsable d'action Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable de programme Contrôleur général de gestion Responsable d'action Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Ressource PPBS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 109 - AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'organisation communautaires de base (OCB) crée et fonctionnel	
Objectif	Viabiliser par approche participative les quartiers précaires à travers les projets de proximité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	109 - AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN	
Action concernée par l'objectif	04 - PROMOTION DE LA MOBILISATION CITOYENNE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division du Développement Social Urbain	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Collectivité territoriale décentralisée	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapport d'activité, Procès verbaux de réception	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Addition	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 23
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 28.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 28
	Année: 2023	Valeur: 27
	Année: 2024	Valeur: 29
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité et procès verbaux de réception	
Mode de collecte des données	Exploitation documentaire,	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsable d'action Contrôleur de gestion	
Vérification/ Validation des données	Responsable Programme Contrôleur général de gestion Contrôleur de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable Programme Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable Programme Contrôleur général de gestion Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Ressources PPBS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

#### ■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE GESTION URBAINE	157 000 000	157 000 000	1 053 528 000	1 053 528 000	1 210 528 000	1 210 528 000
02	AMÉLIORATION DU CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE DU SOUS-SECTEUR URBAIN	424 887 000	424 887 000	131 661 000	131 661 000	556 548 000	556 548 000
03	APPUI À L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES URBAINS	0	0	180 000 000	180 000 000	180 000 000	180 000 000
04	PROMOTION DE LA MOBILISATION CITOYENNE	0	0	68 000 000	68 000 000	68 000 000	68 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>581 887 000</b>	<b>581 887 000</b>	<b>1 433 189 000</b>	<b>1 433 189 000</b>	<b>2 015 076 000</b>	<b>2 015 076 000</b>

## **8. PROGRAMME 111**

**DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE  
TRANSPORT ET DE MOBILITÉ DURABLE**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**Claude Patrick MEKINDA**



## ■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de Développement des Infrastructures de Transport Urbain et de Mobilité Durable est assujéti aux travaux de connectivité urbaine et la construction des infrastructures de transport en site propre. Il adresse par conséquent les questions d'insuffisance et de dégradation avancée des infrastructures de transport et de l'absence de ceux de transport en masse dans nos grandes métropoles.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer les conditions de mobilité dans les villes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Lineaire de voirie réalisée	km	2020	750,9	2022	1 151,96

**PROGRAMME 111 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Lineaire de voirie réalisée	
Objectif	Améliorer les conditions de mobilité dans les villes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	111 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE MOBILITÉ DURABLE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Opérations Urbaines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Collectivités territoriales décentralisées	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Linéaire de voirie réalisée	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Métré	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 605,93
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 903.79
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 903.79
	Année: 2023	Valeur: 1043,79
	Année: 2024	Valeur: 1151,79
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités, Décomptes	
Mode de collecte des données	Exploitations documentaires	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsable de programme Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Responsable de programme Responsables d'actions	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable de programme Responsables d'actions Contrôle de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable de programme Responsables d'actions Contrôle de gestion Contrôle Générale de Gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Ressources PPBS Ressources affectées pour les maitrise d'œuvre des travaux	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01:** AMÉLIORATION DE L'OFFRE D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIER EN MILIEU URBAIN

### ■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

### ■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

#### AMÉLIORATION DE L'OFFRE D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIER EN MILIEU URBAIN

Cette action vise non seulement à appuyer les CTD dans leurs efforts pour maintenir leur voirie dans un état de praticabilité acceptable, également de rétablir les performances des routes urbaines qui ont atteint leur durée de vie. Bien plus, elle permet l'extension du réseau viaire par la construction des nouvelles voiries.

**OBJECTIF 1.** Améliorer l'offre d'infrastructures de transport courant en milieu urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire de voirie structurante d'un niveau d'aménagement satisfaisant pour 100 000 habitants	km	2020	140	2022	903,79

**PROGRAMME 111 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de voirie structurante d'un niveau d'aménagement satisfaisant pour 100 000 habitants	
Objectif	Améliorer l'offre d'infrastructures de transport courant en milieu urbain	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	111 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE MOBILITÉ DURABLE	
Action concernée par l'objectif	01 - AMÉLIORATION DE L'OFFRE D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIER EN MILIEU URBAIN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Opérations Urbaines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Collectivités Territoriales Décentralisés	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Linéaire de voirie réalisée	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Métré	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 140,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 903,79
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 903,79
	Année: 2023	Valeur: 1043,79
	Année: 2024	Valeur: 1151,79
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Linéaire de voirie réalisée	
Mode de collecte des données	Métré	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsable de programme Contrôleur de gestion	
Vérification/ Validation des données	Responsable de programme Contrôleur de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Responsables d'actions Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable de programme Responsables d'actions Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Ressources PPBS Ressources affectées aux maitrise d'oeuvre	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 111 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Part modale du transport urbain de masse en site propre	
Objectif	Accroître la part modale du transport de masse en site propre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	111 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE MOBILITÉ DURABLE	
Action concernée par l'objectif	02 - DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS DE MASSE EN SITE PROPRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

#### ■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMÉLIORATION DE L'OFFRE D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIER EN MILIEU URBAIN	4 369 344 000	4 369 344 000	81 814 989 087	81 814 989 087	86 184 333 087	86 184 333 087
<b>TOTAL</b>		<b>4 369 344 000</b>	<b>4 369 344 000</b>	<b>81 814 989 087</b>	<b>81 814 989 087</b>	<b>86 184 333 087</b>	<b>86 184 333 087</b>

## **9. PROGRAMME 113**

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**MATHURIN NNA**



## ■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de Gouvernance et Appui Institutionnel en sa qualité de programme support vise essentiellement l'accompagnement matériel et financière nécessaire à la réalisation des activités entreprises par les acteurs au sein des structures afin de permettre l'atteinte des objectifs fixés.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer la coordination des services et assurer la mise en œuvre optimale des programmes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités budgétisées des programmes	%	2020	94	2022	100

**PROGRAMME 113 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées des programmes	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la mise en œuvre optimale des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	113 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Général Tous les autres services du cadre organique du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio Crédits consommés du chapitre/crédits budgétisés du chapitre	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 82,15
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité des services centraux et déconcentrés Données de Probmis	
Mode de collecte des données	Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsable d'action Contrôleur de gestion	
Vérification/ Validation des données	Responsable de Programme Contrôleur de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable de Programme Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable de Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Ressource PPBS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Informer et préparer les sources de données</li> <li>o Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>o Information des acteurs de collecte</li> </ul> <p>-Préparer modalités d'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs</li> </ul>		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES
- ACTION 02:** COORDINATION DES SERVICES
- ACTION 03:** INFORMATION SUR LES DONNÉES ET STATISTIQUES POUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET LE SUIVI ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

## ■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## ■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

Il s'agit d'améliorer le cadre de travail du personnel en mettant à sa disposition des locaux, des équipements et un matériel appropriés.

- OBJECTIF 1.** Assurer aux structures du MINH DU un niveau optimal de ressources nécessaires pour la réalisation de leurs missions

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de services équipés	nb	2020	73	2022	105
2	Nombre de délégations construites	nb	2020	8	2022	8
3	Niveau de mise en oeuvre du plan annuel de formation	%	2020	94	2022	100
4	Nombre de services équipés	nb	2020	38	2022	105

### ACTION 02

#### COORDINATION DES SERVICES

Cette action traitera essentiellement du suivi de l'évaluation du plan d'action, de la mise en place d'un système d'information pour le suivi des activités, de l'évaluation du fonctionnement et de la performance des services

- OBJECTIF 1.** Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accompagnement des activités des programmes	%	2020	94	2022	100

**ACTION 03****INFORMATION SUR LES DONNÉES ET STATISTIQUES POUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET LE SUIVI ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE**

Cette action vise à assurer une bonne coordination des actions avec les autres administrations pour la mise en œuvre de la SND 30.

**OBJECTIF 1.** Mettre à la disposition des décideurs et des usagers des informations et données statistiques pour le suivi évaluation de la SND30

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de satisfaction des besoins exprimés en ressources de coordination	%	2020	0	2022	2

**PROGRAMME 113 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de services équipés	
Objectif	Assurer aux structures du MINHDU un niveau optimal de ressources nécessaires pour la réalisation de leurs missions	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	113 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales Tous les autres services relevant du cadre organique du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Pointage	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 73,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 105.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 105
	Année: 2023	Valeur: 140
	Année: 2024	Valeur: 175
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activité des services Centraux et services déconcentrés	
Mode de collecte des données	Pointage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générales Cellule de Suivi	
Vérification/ Validation des données	Responsable de Programme Responsable d'action	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable de Programme Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable de Programme Contrôleur de Gestion Contrôleur Générale de Gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Ressources de la chaîne PPBS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	-Un service équipé est un poste de travail qui dispose d'une station de travail complète (ordinateur, imprimante, onduleur)	
5) Commentaires		
<p>Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <p>Recensement des besoins des structures            Identification des services ou postes de travail ayant bénéficié des équipements            Conception des supports de documentation des données ;            Préparer modalités d'analyse :            Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs</p>		

**PROGRAMME 113 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de délégations construites	
Objectif	Assurer aux structures du MINH DU un niveau optimal de ressources nécessaires pour la réalisation de leurs missions	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	113 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales Tous les services du cadre organique du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 8
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 8
	Année: 2023	Valeur: 9
	Année: 2024	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités des services centraux et déconcentrés	
Mode de collecte des données	Suivi de l'exécution des projets Suivi des Matrices de suivi des activités des structures	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsable de programme Responsables d'actions Cellule de suivi	
Vérification/ Validation des données	Contrôle de gestion Responsable de programme	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable de programme Responsables d'actions Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable de programme Responsables d'actions Contrôleur de gestion Contrôle générale de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Ressources affectées à la chaîne PPBS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Le nombre est cumulatif	
5) Commentaires		
Le suivi de l'exécution des projets et le PV de livraison garantissent l'effectivité des prestations exécutées.		

**PROGRAMME 113 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en oeuvre du plan annuel de formation	
Objectif	Assurer aux structures du MINH DU un niveau optimal de ressources nécessaires pour la réalisation de leurs missions	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	113 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales Tous les services relevant du cadre organique du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Pourcentage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 94
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activité des services centraux et déconcentrés	
Mode de collecte des données	Exploitation documentaire Consolidation des matrices de suivi des projets	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsable de programme Responsables d'actions	
Vérification/ Validation des données	Responsable de programme Contrôleur de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Responsables d'actions Contrôleur de Gestion Contrôleur générale de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsables d'actions Contrôleur de Gestion Contrôleur générale de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Ressources PPBS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 113 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de services équipés	
Objectif	Assurer aux structures du MINH DU un niveau optimal de ressources nécessaires pour la réalisation de leurs missions	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	113 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales Tous les services du cadre organique du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Pointage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 38
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 105.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 105
	Année: 2023	Valeur: 140
	Année: 2024	Valeur: 175
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités des services centraux et déconcentrés	
Mode de collecte des données	Exploitation des fiches d'expression des besoins Exploitation des procès verbaux de réception Exploitation des données de comptabilité matières	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsable de programme Responsables d'actions Contrôleur de gestion	
Vérification/ Validation des données	Responsable de programme Contrôleur de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Responsables d'actions Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable de programme Responsables d'actions Contrôleur de gestion Contrôleur générale de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Ressources PPBS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 113 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'accompagnement des activités des programmes	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	113 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	02 - COORDINATION DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générale Cellule de suivi	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données financières quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 94
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Revue ministériel de l'exécution physico financière des programme	
Mode de collecte des données	Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Équipes de projets ; Responsables d'actions	
Vérification/ Validation des données	Responsables de Programme ; Contrôleur de Gestion du Programme.	
Service responsable de la synthèse des données	Responsables de Programme ; Responsables d'actions ; Contrôleur de Gestion du Programme.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsables de Programme ; Responsables d'actions ; Contrôleur de Gestion du Programme ; Contrôleur Générale de gestion.	
Coût de collecte et d'analyse	Ressources PPBS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 113 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de satisfaction des besoins exprimés en ressources de coordination	
Objectif	Mettre à la disposition des décideurs et des usagers des informations et données statistiques pour le suivi évaluation de la SND30	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	113 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	03 - INFORMATION SUR LES DONNÉES ET STATISTIQUES POUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET LE SUIVI ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Générale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule des données Urbaines	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 2
	Année: 2023	Valeur: 13
	Année: 2024	Valeur: 18
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Enquêtes statistiques	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports de I.N.S et I.N.C	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsable de programme Responsables d'action Contrôleur de gestion	
Vérification/ Validation des données	Responsable de programme Contrôleur de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Responsables d'action Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable de programme Responsables d'action Contrôleur de gestion Contrôleur générale de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Ressources PPBS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

#### ■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES	0	0	708 620 000	708 620 000	708 620 000	708 620 000
02	COORDINATION DES SERVICES	6 178 320 000	6 178 320 000	45 138 000	45 138 000	6 223 458 000	6 223 458 000
03	INFORMATION SUR LES DONNÉES ET STATISTIQUES POUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET LE SUIVI ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE	0	0	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>6 178 320 000</b>	<b>6 178 320 000</b>	<b>903 758 000</b>	<b>903 758 000</b>	<b>7 082 078 000</b>	<b>7 082 078 000</b>